



F Calendrier^{des} FORMATIONS

2010

2010



Informations Pratiques

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES ACFOS

SONT RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS

(Conditions d'adhésion et bulletin en fin de catalogue)

Le nombre des participants est limité à 20 ou 25 personnes maximum selon les formations.

Acfos se réserve le droit d'annuler les formations 1 mois avant leur date prévue en deçà du nombre minimum de personnes inscrites nécessaires à chaque formation. Les personnes inscrites seront informées par courrier et remboursées de leurs frais d'inscription.

En cas d'annulation d'un(e) participant(e) 1 mois avant le début de la formation, seuls les frais de gestion du dossier resteront dus à Acfos, soit 50 euros. Le règlement des inscriptions doit impérativement intervenir avant le début de la formation, sauf en cas de signature d'une convention de formation continue.

Les repas ne sont pas inclus dans la formation et sont à la charge des participants.

En cas d'annulation d'un(e) participant(e) moins d'un mois avant le début de la formation, la totalité des frais d'inscriptions restera due à Acfos.

Lieu

Les formations auront toutes lieu à Paris à l'exception de la **formation N°3** qui se tiendra à **Bordeaux**. L'adresse exacte de chaque formation sera communiquée au moment de l'inscription.

Inscriptions

ACFOS

11 rue de Clichy

75009 Paris

Tél. 09 50 24 27 87 - Fax. 01 48 74 14 01

Courriel : contact@acfos.org

Site : www.acfos.org

Formations recommandées par le
Comité Français d'Audiophonologie
BIAP-France



Education précoce : prise en charge de l'enfant sourd avant 3 ans

Contenu

Avec le dépistage de la surdité à J+2, l'éducation précoce est un enjeu primordial. A partir de quelques rappels théoriques (diagnostic et degré de surdité, développement de l'enfant entendant de 0 à 3 ans, éducation de l'enfant sourd), les objectifs et les contenus de l'éducation précoce seront définis :

- ♦ Les outils de communication ;
- ♦ Les aides auditives, la place privilégiée de l'implant cochléaire ;
- ♦ Le projet éducatif du jeune enfant sourd et l'adaptation nécessaire à l'accueil d'enfants de moins de 1 an.
- ♦ L'accompagnement parental : un savoir faire de l'orthophoniste au quotidien.

La place et le rôle d'une équipe pluridisciplinaire dans le suivi de l'enfant et de sa famille seront également abordés.

Modalités Exposés théoriques, Analyse des pratiques (vidéo), Ateliers interactifs

Intervenantes Catherine COTTE
Chantal DESCOURTIEUX
Isabelle LEGENDRE
Agnès RUSTERHOLTZ

*Equipe du
SAFEP de CODALI*

INFORMATIONS PRATIQUES *(formation réservée aux adhérents)*

Dates : **18, 19 et 20 janvier 2010**

Durée : **3 jours - 18h00**

Tarif : **480 €**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, ORL, audioprothésistes, enseignants spé., psychomotriciens...**

Nbre minimum de participants : **15**



L'appareillage du bébé sourd et de l'enfant

Contenu

- ◆ Introduction à la formation : rappels épidémiologiques, la surdité de l'enfant et ses conséquences sur la communication et le langage
- ◆ L'accueil, l'écoute, l'information chez l'audioprothésiste
- ◆ Les pré-requis essentiels à l'appareillage :
 - La cohérence du diagnostic,
 - L'observation des réactions du bébé aux stimulations sonores,
 - Les tests et les méthodes de conditionnement en fonction de l'âge
- ◆ Le choix des aides auditives ou la stratégie d'amplification
- ◆ Le contrôle d'efficacité immédiat
- ◆ Les stratégies d'adaptation
- ◆ Le diagnostic d'efficacité
- ◆ Le suivi
- ◆ L'audioprothésiste au sein de l'équipe multidisciplinaire

L'objectif est de donner concrètement une marche à suivre, une conduite à tenir rigoureuse lors de toutes les étapes de la prise en charge prothétique. Des actions maîtrisées à chacune de ces étapes, dans le cadre d'une équipe interdisciplinaire, sont indispensables pour un appareillage précoce et adapté. Elles doivent permettre une analyse de l'efficacité des aides auditives le plus rapidement possible. Cette démarche est essentielle pour évaluer les limites de l'appareillage conventionnel lors de l'indication précoce de l'implant cochléaire. Elle doit être scientifique, technique et éthique. Ces divers aspects seront donc abordés, avec le souci majeur d'apporter des éclairages pour la pratique quotidienne avec les attendus scientifiques qui la sous-tendent.

Dispensée sur deux jours, cette formation s'adresse aux membres des équipes multidisciplinaires désireux de connaître et de mieux comprendre l'intérêt et les limites de l'appareillage du bébé et de l'enfant sourds, notamment pour optimiser l'efficacité de la prise en charge orthophonique et de l'apprentissage du langage. Il sera fait appel aux supports de la vidéo pour illustrer la démarche.

Modalités

Exposés théoriques - vidéos - discussions

Intervenants

Bernard AZÉMA

Audioprothésiste DE, membre du collège national d'audioprothèse, chargé de cours à l'université

Christian RENARD

Audioprothésiste DE, Membre du collège national d'audioprothèse

INFORMATIONS PRATIQUES *(formation réservée aux adhérents)*

Dates : **11 et 12 mars 2010**

Durée : **2 jours- 12h00**

Tarif : **350 €**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, ORL, audioprothésistes, enseignants spé., psychomotriciens...**

Nbre minimum de participants : **15**



À la découverte du bébé sourd et de sa famille

Objectif

Cette formation s'inscrit dans le prolongement du dépistage néo-natal et développe l'adaptation des modalités de prise en charge très précoce du bébé sourd (0-12 mois) et de l'accompagnement de sa famille à domicile. **La spécificité de l'intervention très précoce de l'orthophoniste à domicile** sera longuement abordée.

Contenu

Aspects émotionnels et relationnels

- ♦ La formation du lien parents - nourrisson
- ♦ Comment s'élabore la vie psychique du nourrisson ?
- ♦ Un dépistage de surdit  dans le climat  motionnel entourant l'arriv e d'un nourrisson
- ♦ Place des professionnels dans ce temps particulier : intrusion - soutien - partenariat ?

Aspects th oriques et pratiques de la prise en charge

- ♦ Le d veloppement sensoriel au fil des premiers mois
- ♦ Adaptation de l'audiom trie comportementale en fonction des stades de d veloppement (donn es quantitatives et qualitatives)
- ♦ Adaptation proth tique et mise en place de stimulations auditives tr s pr coces
- ♦ Place et r le de l'orthophoniste au sein d'une  quipe pluridisciplinaire ou d'un r seau
- ♦ Sp cificit  de l' ducation tr s pr coce et de l'accompagnement parental
- ♦ Int r t d'une intervention orthophonique   domicile
- ♦ Une situation particuli re : le b b  sourd de parents sourds.

Modalit s

Expos s th oriques - vid os - discussions

Intervenantes

Marie-H l ne CHOLLET

Orthophoniste, CEOP, Paris

Nadine CLEREBAUT

Psychologue & Logop de, Bruxelles

Monique DELAROCHE

Orthophoniste & Audiom triste, Bordeaux

INFORMATIONS PRATIQUES *(formation r serv e aux adh rents)*

Lieu : Cette formation aura lieu   BORDEAUX

Dates : 25 et 26 mars 2010

Dur e : 2 jours - 12h

Tarif : 350  

Public : Professionnels de la surdit  : orthophonistes, ORL, audioproth sistes, enseignants sp ., psychomotriciens...

Nbre minimum de participants : 15



Psychomécanique du langage

“4. Le système de la langue”

Contenu

La langue a été présentée au cours des précédentes sessions comme la condition obligée d'existence de tout acte de langage grâce à laquelle le sujet parlant parvient à donner une forme linguistique au contenu de ses visées de discours. Mais qu'en est-il exactement de son organisation intérieure ? Guillaume définit la langue comme un système de systèmes, tous identiques quant à leur forme générale mais variables par leur contenu et par leur étendue. Cette identité de forme entre les divers systèmes dont se recompose la langue, qui expliquerait en bonne partie la rapidité et l'aisance de son apprentissage par l'enfant, tient à la présence sous chacun d'eux d'un même psychomécanisme, faisant appel aux deux opérations inhérentes au fonctionnement de toute pensée humaine et qui la rendent apte à particulariser à partir du général et, inversement, à généraliser à partir du particulier.

La suite de cette formation vise à démontrer de quelle façon opère ce psychomécanisme sous le système du mot, sous celui des parties du discours et sous celui du substantif. L'analyse de ce dernier conduira éventuellement à l'examen des systèmes du nombre, du genre, de la fonction, de la personne et de la préposition et nous permettra enfin de situer les unes par rapport aux autres la genèse du mot dans la pensée du sujet parlant, puis celle du syntagme et, ultimement, celle de la phrase.

Modalités Exposés théoriques, discussions

Intervenant Pr Ronald LOWE
*Linguiste, Directeur du Fonds Guillaume
Université Laval, Québec*

INFORMATIONS PRATIQUES *(formation réservée aux adhérents)*

Dates : **31 mai et 1^{er} juin 2010**
Durée : **2 jours - 12h00**
Tarif : **260 €**
Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, ORL, audioprothésistes, enseignants spé., psychomotriciens...**
Nbre minimum de participants : **15**



Psychomécanique du langage

“7. La syntaxe opérative”

La formation de l'année précédente avait commencé à exposer les principes de l'analyse syntaxique propres à la psychomécanique du langage à travers l'examen de divers types de syntagmes nominaux puis à travers la structure de la phrase simple. La session de 2010 abordera la structure syntaxique de la phrase complexe.

Les participants seront amenés à identifier à partir d'un large exemplier de phrases les constituants majeurs de celles-ci (sujet, prédicat, circonstant et apposition au sujet) reproduisant les quatre fonctions des mots prédictifs (nominale, verbale, adverbiale et adjectivale). Suivra l'analyse détaillée de chacun des constituants majeurs en termes d'apport et de support de signification selon un modèle descriptif élaboré à cette fin. Seront notamment examinés, dans le cadre du procès de nominalisation de la phrase (rôle du relatif et du conjonctif), les relatives, les complétives et autres types de subordonnées.

Modalités Exposés théoriques, discussions

Intervenant Pr Ronald LOWE
*Linguiste, Directeur du Fonds Guillaume
Université Laval, Québec*

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : 03 et 04 juin 2010

Durée : 2 jours - 12h00

Tarif : 260 €

Public : Professionnels de la surdité : orthophonistes, ORL, audioprothésistes, enseignants spé., psychomotriciens...

Nbre minimum de participants : 15



Les problématiques découlant d'un dysfonctionnement vestibulaire chez l'enfant sourd

Contenu

Les activités motrices jouent un rôle majeur dans l'évolution de l'enfant sourd. Spontanément, il compense le manque d'informations auditives par des activités motrices, explorant son milieu. Ses capacités motrices sont également très souvent sollicitées dans le cadre de la rééducation, et notamment la rééducation orthophonique : des aides manuelles sont proposées pour visualiser les éléments de la parole, la production orale s'appuie sur la prise de conscience des mouvements des organes phonateurs, etc.

Les déficits vestibulaires complets bilatéraux peuvent retarder gravement l'autonomie motrice des enfants et avoir de ce fait de graves conséquences chez l'enfant sourd. Ces déficits vestibulaires sont beaucoup plus fréquents chez l'enfant sourd que chez les enfants non sourds. Il est donc essentiel de faire connaître aux professionnels de la surdité quels sont les éventuels troubles psychomoteurs associés (troubles de l'équilibre, de la coordination motrice...) afin de les aider à proposer des réponses appropriées. Repérer et comprendre d'éventuels troubles vestibulaires chez l'enfant sourd permettront de mettre en place des stratégies de palliation d'autant plus efficaces qu'elles seront précoces.

Au cours de ce stage, il sera donc reformulé le rôle fonctionnel de l'appareil vestibulaire dans l'établissement des structurations de base, afin de déterminer l'importance de la compensation naturelle, mais surtout ses limites en fonction d'un certain nombre de critères comme l'âge d'apparition des troubles ou celui du démarrage de la prise en charge, les particularités du dysfonctionnement et leur intensité.

Puis seront distingués les risques de perturbations dus au détournement des fonctions proprioceptives et visuelles vers un autre usage. Des signes cliniques atypiques touchant l'établissement de représentations corporelles, des appréciations de l'espace réel et graphique et de l'adaptation de soi vers l'extérieur seront rattachés au système de l'équilibration, afin d'expliquer l'utilité des aides à l'intégration et le peu d'efficacité des moyens plus usuels.

Dans un deuxième temps, un versant préventif sera proposé, avec les signes d'appel chez le très jeune enfant, l'établissement du diagnostic et la lecture des résultats des tests du bilan vestibulaire.

La présentation des différents modes de prise en charge ou des accompagnements parentaux et interdisciplinaires permettra certaines distinctions.

Enfin les étapes indispensables permettant le dépassement de prétendues dyspraxies motrices, visuo-motrices et visuospatiales seront répertoriés.

Modalités Exposés théoriques - vidéos - discussions - Exercices pratiques

Intervenantes Marie France DUBUC, *Psychomotricienne, CEOP, Paris*
Dr Sylvette WIENER-VACHER, *Médecin O.R.L. Hôpital Robert Debré, Paris*

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : 07 et 08 octobre 2010

Durée : 2 jours - 12h00

Tarif : 350 €

Public : Professionnels de la surdité : orthophonistes, ORL, audioprothésistes, enseignants spé., psychomotriciens...

Nbre minimum de participants : 15



Cas particuliers après implantation cochléaire pédiatrique

Contenu

Nous aborderons, sous le versant orthophonique et psychologique, les difficultés rencontrées par certains enfants et adolescents sourds implantés, pour lesquels le développement du langage semble plus difficile que prévu. Nous seront amenés à déterminer :

- ♦ les âges critiques ;
- ♦ les périodes sensibles ;
- ♦ les difficultés cognitives et instrumentales ;
- ♦ les difficultés psychosociales.

Quand doit-on demander un bilan complémentaire?

Quelles sont les aides à envisager?

Quand peut-on parler "d'échec" ou de "réussite"?

Des cas cliniques seront présentés et examinés en interaction avec les participants.

Modalités

Exposés théoriques - vidéos - discussions

Intervenantes

- ♦ **Natalie LOUNDON, ORL**
- ♦ **Isabelle PRANG Orthophoniste**
- ♦ **Caroline REBICHON, Psychologue**

*Hôpital d'Enfants Armand
Trousseau, Paris*

INFORMATIONS PRATIQUES *(formation réservée aux adhérents)*

Dates : **18 et 19 octobre 2010**

Durée : **2 jours - 12h00**

Tarif : **350 €**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, ORL, audioprothésistes, enseignants spé., psychomotriciens...**

Nbre minimum de participants : **15**



Accompagnement des adolescents sourds

“Attention, un ado peut en cacher un autre... et la surdité être l’arbre qui cache la forêt”

Contenu

L’objectif de cette formation est de se pencher sur l’évolution des jeunes sourds à partir de l’entrée au collège.

- ♦ Nous aborderons dans un premier temps des aspects théoriques : qu’est-ce que l’adolescence et comment vont les adolescents aujourd’hui ? Existe-t-il des modifications particulières au regard de la surdité ?
- ♦ Comment ne pas se laisser piéger par l’étendard dressé de la surdité comme prêt-à-porter des revendications adolescentes face aux demandes parentales et sociales ?
- ♦ Comment décrypter alors leur demande et leur non demande ?
- ♦ Comment adapter la prise en charge et concevoir la fluidité des exigences en fonction des temps de maturation ?

Nous commenterons ensuite plusieurs cas cliniques sur le plan orthophonique et psychologique et nous étudierons les différents aménagements qui pourront conduire ces jeunes vers l’autonomie en lien avec la famille.

À travers les cas cliniques nous aborderons l’importance de la collaboration entre les différents intervenants pendant cette période spécifique.

Modalités Exposés théoriques - vidéos - discussions

Intervenante **Isabelle PRANG**
Orthophoniste
Florence SEIGNOBOS
Psychologue, Psychothérapeute

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **02 et 03 décembre 2010**

Durée : **2 jours - 12h00**

Tarif : **350 €**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, ORL, audioprothésistes, enseignants spé., psychomotriciens...**

Nbre minimum de participants : **15**



Le contrôle audiophonatoire de l'enfant implanté et ses conséquences sur la rééducation de la parole

Contenu

Ce stage, à partir de quelques rappels théoriques, est un stage associant réflexion et pratique dans le but de donner aux stagiaires des outils et des progressions utilisables rapidement dans leur pratique quotidienne.

Les aspects théoriques reprendront les bases de la phonétique acoustique et la phonétique articulatoire en lien avec les méthodes et approches rééducatives : présentation concise de quelques méthodes et techniques utilisées avec les enfants sourds, Verbotonale, Borel Maissonny, LPC...

La partie pratique aura pour but de rechercher des stimuli qui améliorent la discrimination et la reconnaissance des éléments de la parole par voie auditive et d'utiliser des aides techniques et pédagogiques pour les présenter aux enfants de façon ludique et dynamique.

Modalités Exposés théoriques - vidéos - discussions

Intervenante Chantal DESCOURTIEUX
Orthophoniste, Directrice de CODALI, Paris

INFORMATIONS PRATIQUES *(formation réservée aux adhérents)*

Dates : **09 et 10 décembre 2010**

Durée : **2 jours - 12h00**

Tarif : **350 €**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, ORL, audioprothésistes, enseignants spé., psychomotriciens...**

Nbre minimum de participants : **15**

Bulletin d'Adhésion à ACFOS



Nom/Prénom
Adresse
Etablissement
Code postal
Ville
Tél. Fax

Adhésion personne physique : 30 €

Cette adhésion donne droit à :

- Accès réservé aux Formations Professionnelles et aux Journées d'études Acfos ;
- Tarifs préférentiels aux Colloques ;
- Abonnement tarif réduit à la revue "Connaissances Surdités" (25€ au lieu de 40€) ;
- Réception de la lettre électronique "Acfos-Infos"
- Participation et vote aux Assemblées Générales.

Adhésion personne morale : 150 €

Cette adhésion donne droit à :

- Accès réservé aux Formations Professionnelles et aux Journées d'études Acfos pour l'ensemble des salariés de la structure ;
- Tarifs préférentiels aux Colloques pour l'ensemble des salariés de la structure ;
- Abonnement tarif réduit à la revue "Connaissances Surdités" (25€ au lieu de 40€) ;
- Réception de la lettre électronique "Acfos-Infos"
- Participation et vote aux Assemblées Générales (1 voix).

Merci tout particulièrement à celles et ceux qui auront la possibilité d'ajouter un don qui sera toujours le bienvenu ! (Ce don fera l'objet d'un reçu fiscal)

J'ajoute un don de €

Acfos certifie avoir reçu la somme de €, au titre de la cotisation pour l'année 2010 par : Virement Chèque Espèces

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de Membre actif.

Fait en deux exemplaires à le .. / .. /

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif et des statuts, et déclare vouloir adhérer à l'association ACFOS.

La Présidente, F. Denoyelle

L'Adhérent(e)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne - Association ACFOS 11 rue de Clichy 75009 Paris - Déclarée à la Préfecture de Paris sous le numéro 084082P

Bulletin d'Inscription

Formations Professionnelles Acfos 2010

Nom/Prénom
Adresse
.....
.....
Etablissement
Code Postal
Ville
Tél. Fax
Courriel
Profession

Je m'inscris à :

- FP1 : Education précoce - 18, 19 et 20 janvier 2010
- FP2 : Appareillage du bébé sourd - 11 et 12 mars 2010
- FP3 : Découverte du bébé sourd - 25 et 26 mars 2010
- FP4 : Psychomécanique "niveau 4" - 31 mai et 1^{er} juin 2010
- FP5 : Psychomécanique "niveau 7" - 03 et 04 juin 2010
- FP6 : Troubles vestibulaires - 07 et 08 octobre 2010
- FP7 : Cas particuliers après Implantation - 18 et 19 octobre 2010
- FP8 : Accompagnement ados sourds - 02 et 03 décembre 2010
- FP9 : Contrôle audiophonatoire - 09 et 10 décembre 2010

Je souhaite recevoir :

- Une facture acquittée
- Une convention de formation continue

N° de déclaration d'existence à la DRTE Ile-de-France : 117525392 75

Règlement :

- Par chèque à l'ordre d'Acfos
- Par virement bancaire

Société Générale Paris Trinité - 30003 03080 00037265044 05

